

COVID-19 : communiqué de presse du lundi 6 avril

Depuis deux semaines, la France est en confinement pour lutter contre la propagation du COVID-19 et permettre à la chaîne de santé de se consacrer aux malades. Durant cette période, Troyes Champagne Métropole, la Ville de Troyes et son Centre Municipal d'Action Sociale (CMAS) assurent, de leur côté, la continuité des services publics essentiels. De par sa compétence économique, Troyes Champagne Métropole apporte son soutien financier, technique et logistique aux entreprises de notre territoire.

o Economie

Troyes Champagne Métropole aux côtés des entreprises

Afin de participer à la protection sanitaire des salariés des entreprises du territoire, et en complément de la dotation de masques en tissu, Troyes Champagne Métropole approvisionnera et pilotera prochainement la distribution de gel hydro-alcoolique à destination des entreprises, en s'appuyant sur des prestataires locaux engagés pour traverser au mieux cette période.

Par ailleurs, Troyes Champagne Métropole a réalisé une campagne téléphonique en direction des dirigeants (plus de 200 appels téléphoniques à ce jour, tous personnalisés, pour répondre au mieux aux problématiques, parfois très ciblées, des entreprises et les accompagner dans ce contexte économique singulier). L'objectif est de maintenir le lien avec les chefs d'entreprises, mettre en relations les entreprises, les aider à formuler leurs besoins, les informer des dispositifs de soutien de l'Etat et de la Région... et les orienter vers les partenaires adéquats (DIRECCTE, CCI, CMA, Chambre d'agriculture...).

Fonds territorialisé « Résistance »

Troyes Champagne Métropole va abonder à hauteur de 2EUR par habitant (soit environ 350 000EUR) le fonds territorialisé « Résistance » aux côtés de la Région Grand Est et du Département de l'Aube, pour soutenir les associations et le millier de petites et très petites entreprises de son territoire (TPE) et ainsi maintenir l'emploi et les savoir-faire locaux. A savoir, 85% des entreprises de Troyes Champagne Métropole comptent en effet moins de cinq salariés.

Clauses sociales

Toujours dans un souci de soutenir l'économie locale, Troyes Champagne Métropole poursuit également ses missions de mise en oeuvre des clauses sociales : accompagnement des maîtres d'ouvrage, des entreprises attributaires des marchés avec clauses sociales, coordination avec les partenaires de l'insertion...

Fonctionnement des Points Conseil Emploi

Si les Points Conseil Emploi de Troyes Champagne Métropole (Troyes, La Chapelle Saint-Luc, Sainte-Savine, Pont-Sainte-Marie, Saint-André-les-Vergers et Saint-Julien-les-Villas) sont fermés et les permanences suspendues (Estissac, Lusigny, Saint-Lyé, Bouilly) pendant le confinement, le service poursuit son action et reste joignable par téléphone **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 03 25 45 29 69.**

o **Soutien aux populations**

Maison Petite Enfance

Si votre enfant est habituellement accueilli au sein des Maisons Petite Enfance troyennes et qu'en cette période de confinement, vous éprouvez des difficultés à gérer le quotidien et/ou avez des questionnements sur les répercussions de cette situation sur votre enfant, Catherine Claverie-Rospide, psychologue du service Accueil de la Petite Enfance de la Ville de Troyes est à votre disposition pour vous soutenir par téléphone et ou mail : 06 24 46 82 00 ou

c.claverie-rospide@ville-troyes.fr

Conseils conjugaux et familiaux

Les conseillers conjugaux et familiaux de l'association Couples et Familles assurent des permanences téléphoniques d'écoute et de soutien du lundi au vendredi. Ces entretiens sont gratuits et s'adressent aux personnes dont la communication devient trop difficile en couple ou en famille. Les appels sont reçus :

- les lundis et mardis de 10h à 12h et de 18h à 20h au 06 83 46 21 00 ;
- les mercredis de 10h à 12h et de 18 à 20h au 07 68 40 33 72 ;
- les jeudis et vendredis de 18h à 20h au 06 30 74 83 36.

Centre médico-psychologique de l'Aube

Afin de soutenir adolescents, enfants et leurs parents en cette période de confinement, les Centres Médico-Psychologiques du département de l'Aube sont joignables par téléphone, que vous soyez déjà ou non patients de ces structures :

- CMP enfants (avenue Pasteur) au 03 25 45 13 10 ;
- CMP enfants/Adolescents (rue de la Paix) au 03 25 43 40 20.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr